GOURNAY-SUR-MARNE

5, Rue de la Ferme

93 2 19 033 (Seine-Saint-Denis)

DFS D'EVALUATION

par

Cristina GONCALVES

Bobigny : Département de la Seine-Saint-Denis. Conseil Général. Mission Archéologie.
Saint-Denis : Service Régional de l'Archéologie Ile-de-France.
1998

Fiche signalétique

IDENTITE DU SITE

Département : Seine-Saint-Denis

Commune : Gournay-sur-Marne

Lieu-dit ou adresse : 5, rue de la Ferme

Cadastre:
Année :198 1 *Section(s)* : B *Parcelle(s)* : 334

Coordonnées Lambert :
Zone :1
Abscisse : 1129,750 *Ordonnées :* 617,500 *Altitude :* 39-40 m

Propriétaire du terrain : C.P.H. 33 Rue de France 94300 Vincennes

Protection juridique : /

OPERATION ARCHEOLOGIQUE

Autorisation n° : 98-119

Valable du 28/05/1998 au 30/06/1998.

Titulaire : Cristina GONCALVES

Organisme de rattachement : Collectivité (Département de la Seine-Saint-Denis. Conseil Général).

Raison de l'urgence: Construction d'un ensemble immobilier.

Maître d'ouvrage des travaux : « Coopérer pour habiter »

Surface fouillée : 5113m^2

Surface estimée du site :

RESULTATS

Mots clefs :
- *sur la chronologie :* époque moderne
- *sur la nature des vestiges immobiliers :* murs
- *sur la nature des vestiges mobiliers* : /

Notice sur la problématique de la recherche et les principaux résultats de l'opération archéologique :

Lieu de dépôt du mobilier archéologique : Département de la Seine-Saint-Denis. Conseil Général. Mission Archéologie.

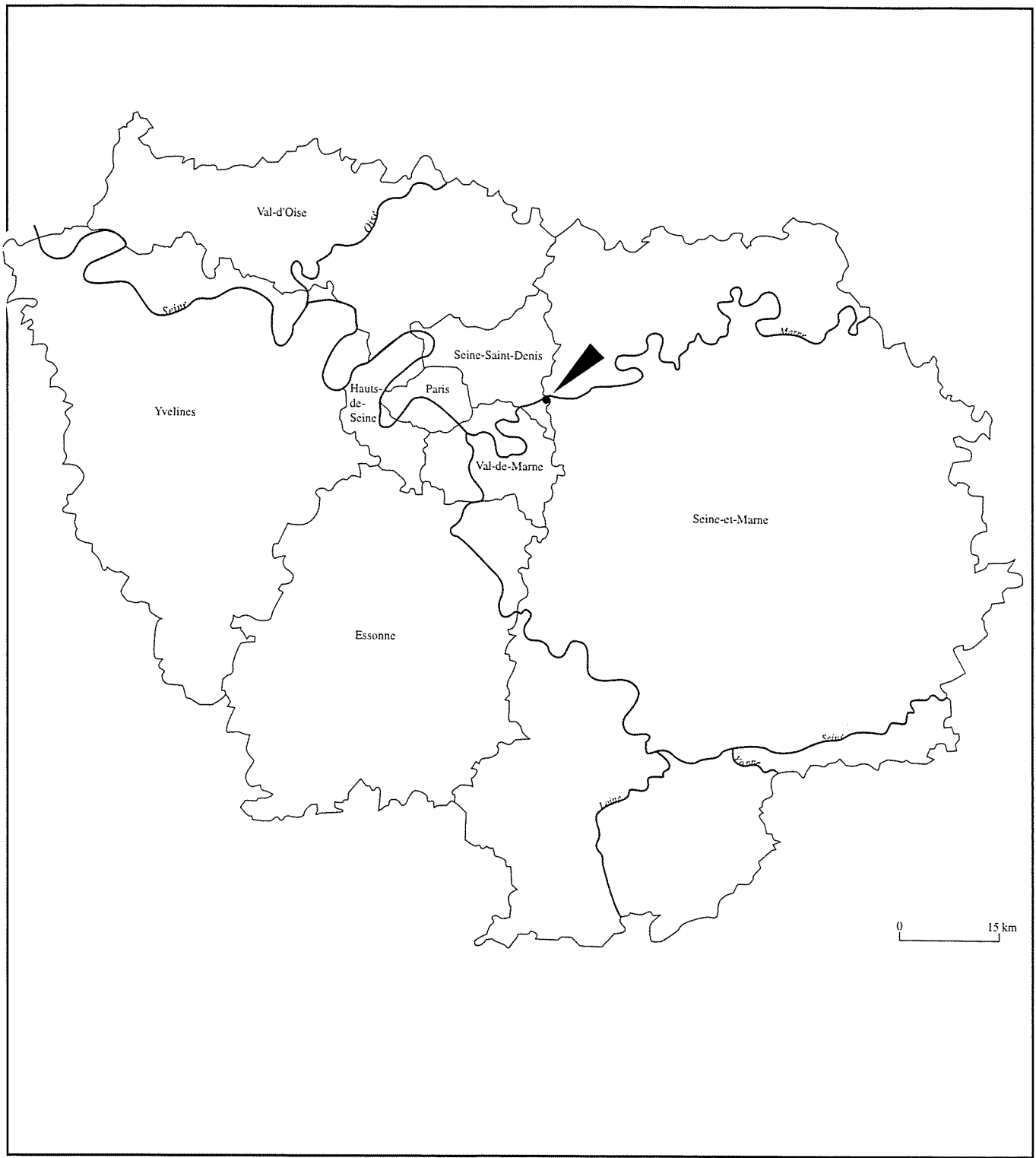

Fig. 1 et fig.2
Localisation de l'intervention

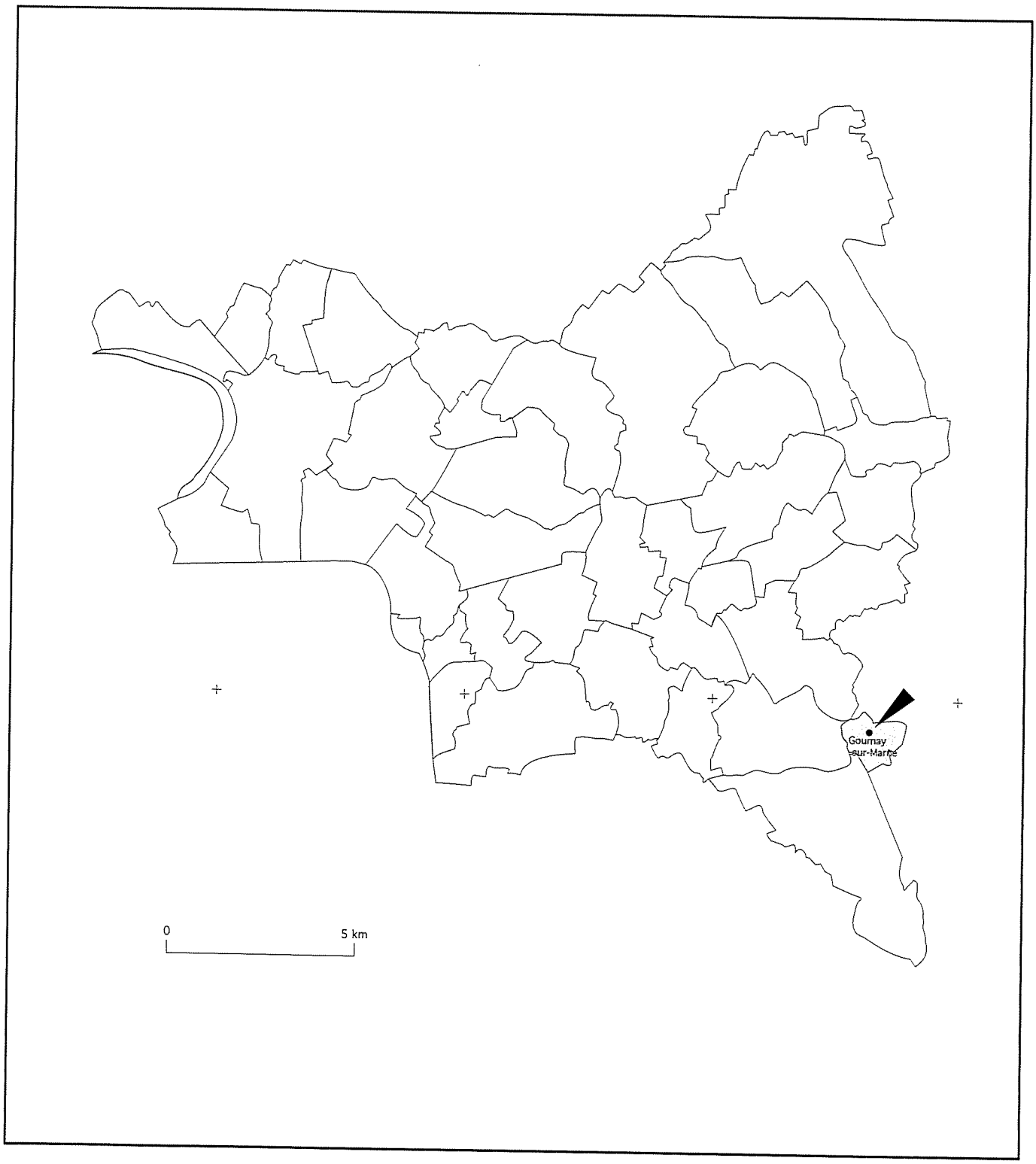
Gournay
-sur-Marne
0
5 km

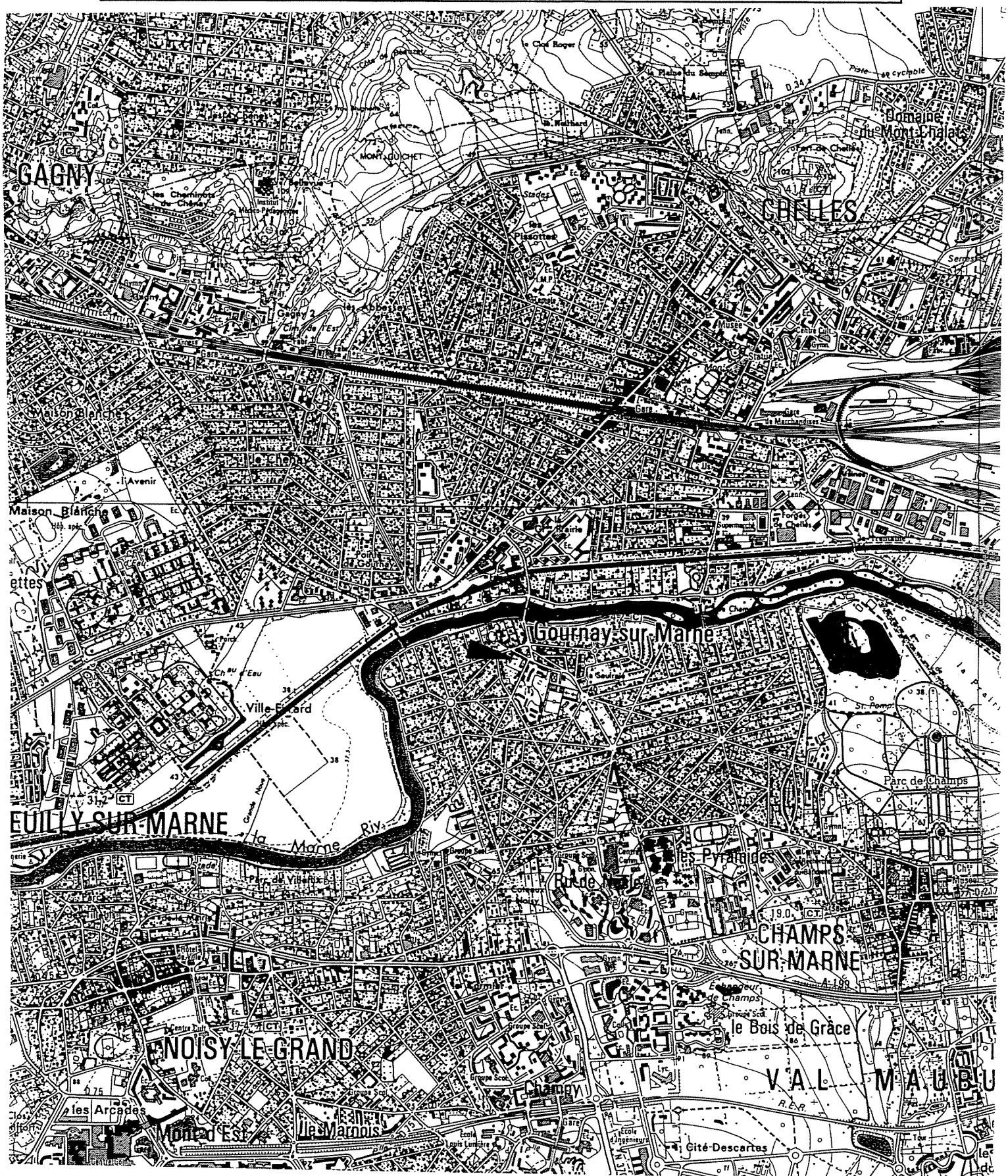

Fig.3
Localisation de l'intervention. Fond de carte IGN au 1/25000, feuille 2413 OT

Fig.4
Détail du cadastre de 1981. 1/1000e.

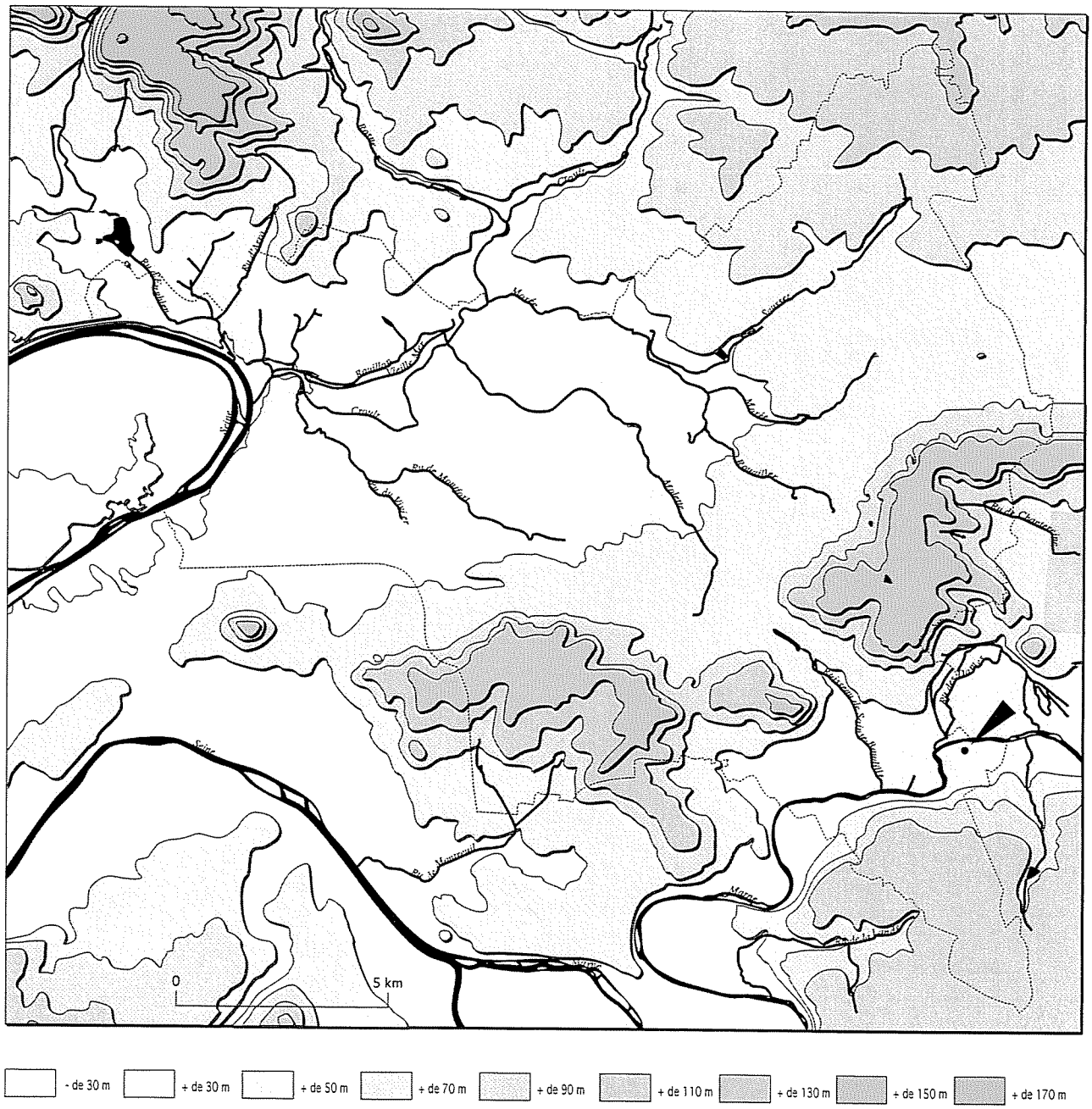

Fig.5
Contexte topographique et hydrographique de l'intervention (hydrographie : état 1820).

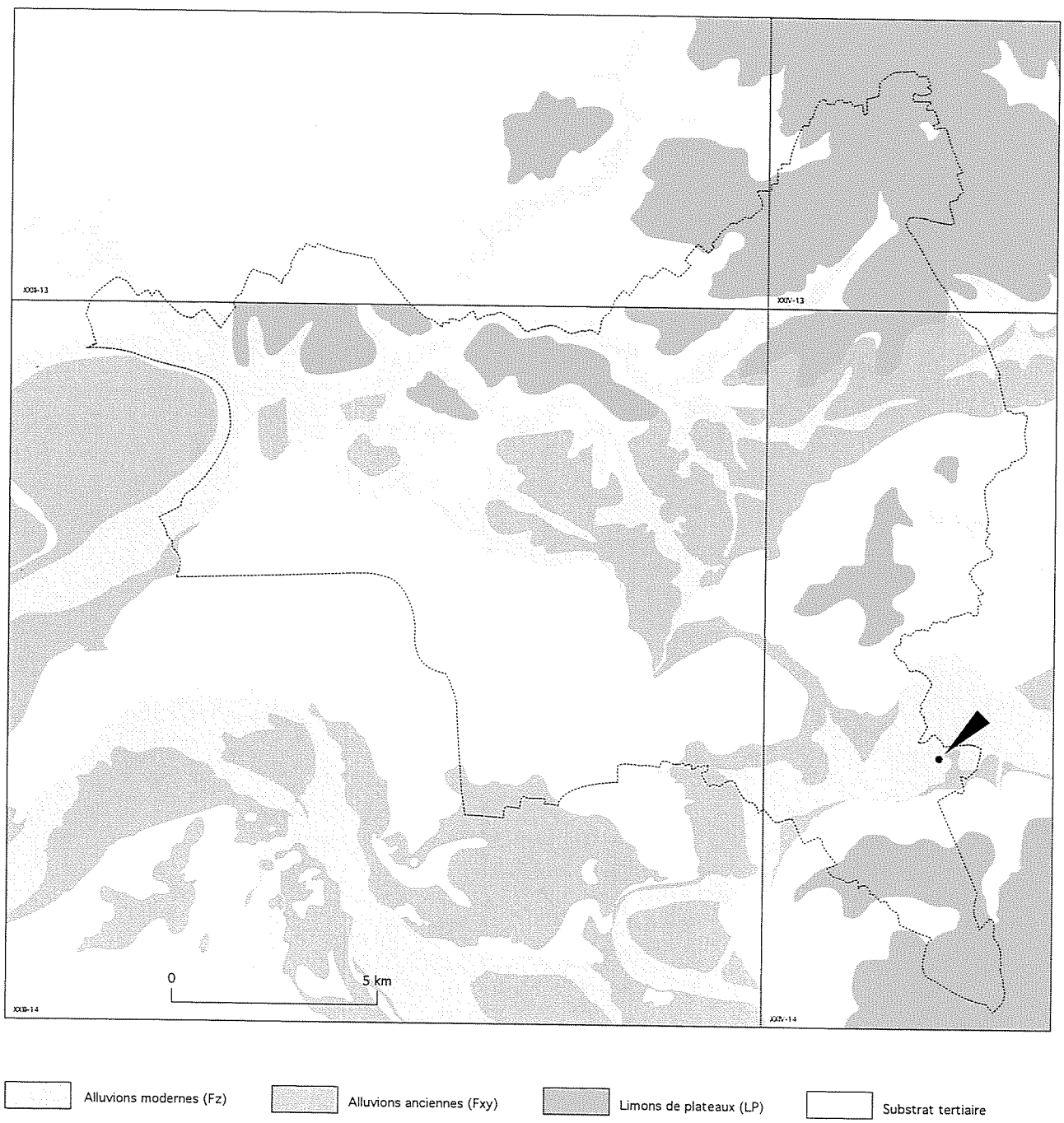

Fig.6
Contexte géomorphologique de l'intervention d'après les cartes géologiques au 1/50000, XXIII-14, XXIV-14, 153.

La société « Coopérer pour habiter » entreprend la construction de deux immeubles d'habitation à Gournay-sur-Marne à l'emplacement de la ferme agronomique.

Le terrain d'assiette du projet étant, d'autre part, situé dans le bourg ancien et sur le site du vicus gallo-romain, un diagnostic a donc été mené par la Mission Archéologie. Six tranchées ont ainsi été réalisées sur une superficie totale de 5113m^2 et implantées de manière à pouvoir couvrir le maximum de terrain et repérer les murs anciens de la ferme.

Les techniques constructives choisies pour la réalisation de cet aménagement ont imposé une limitation de la profondeur des tranchées. Le bâtiment I étant dépourvu de sous-sol, il ne nous a pas été possible de descendre à plus de 0,50m et à 1m pour le bâtiment II. Une tranchée profonde de 3m (tranchée n°6) a permis de rendre compte de la nature géologique du terrain et de l'absence d'aménagement anthropique ancien..

Le diagnostic a permis entre autre la reconnaissance des murs du bâtiment sud de la ferme. Cette intervention a été complétée par la surveillance de la démolition du corps de ferme encore existant afin de déceler toute trace de réemploi.

1- Cadre géologique, géomorphologique et topographique *(Fig.5, fig.6 et fig.7).*

Gournay-sur-Marne est situé à l'extrémité est du département de la Seine-Saint-Denis dans la région de plateaux qui est l'Aulnoye.

Situé sur la rive gauche de la Marne, le projet se place sur les alluvions modernes puis anciennes dont l'épaisseur totale est voisine de 10m (Géoexperts). Ces formations alluvionnaires, siège d'une nappe phréatique dont le niveau est en étroite relation avec celui de la Marne, surmontent directement la formation de Saint-Ouen puis les sables de Beauchamp.

Sous la terre végétale sableuse brune (0,10m à 0,20m) se placent les alluvions modernes constituées essentiellement par des argiles sableuses et sables argileux beige-brunâtre à jaunâtres avec localement des nodules calcaires. Quelques mollusques apparaissent dans ces niveaux résultant de la marne. Les alluvions anciennes ont été atteintes vers 3m dans la tranchées n°6 (*Fig.7*). Elles sont formées de sables quartzeux fins à grossiers jaune à ocre-beige, localement à matrice argileuse.

Topographiquement, la parcelle étudiée est subhorizontale à une altimétrie voisine de 39-40m.

2- Contexte historique et archéologique

2.1- Dossier historique (Fig.8, fig.9, fig.10)

C'est à propos d'Hugues Le Grand (ou Le Blanc), Comte de Paris, décédée en 956, qu'apparaît le nom de Gournay (Gornacum ou Gornaîum) pour la première fois dans les chroniques. Le territoire dépendait alors des évêques de Paris.

La commune de Gournay-sur-Marne a connu, tout au long de son histoire, deux fermes. La première est mentionnée dès 1635 dans plusieurs documents, « se trouvant entre la tour sur

1– Terre végétale sableuse brune

2– Couche argilo–sableuse

3– Couche sablo–argileuse beige–brunâtre

4– Début des alluvions anciennes

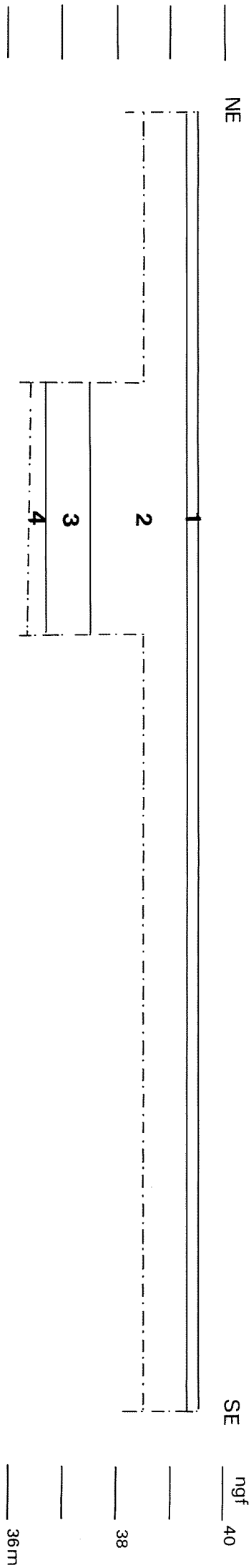

Fig.7
Coupe de la tranchée n°6.

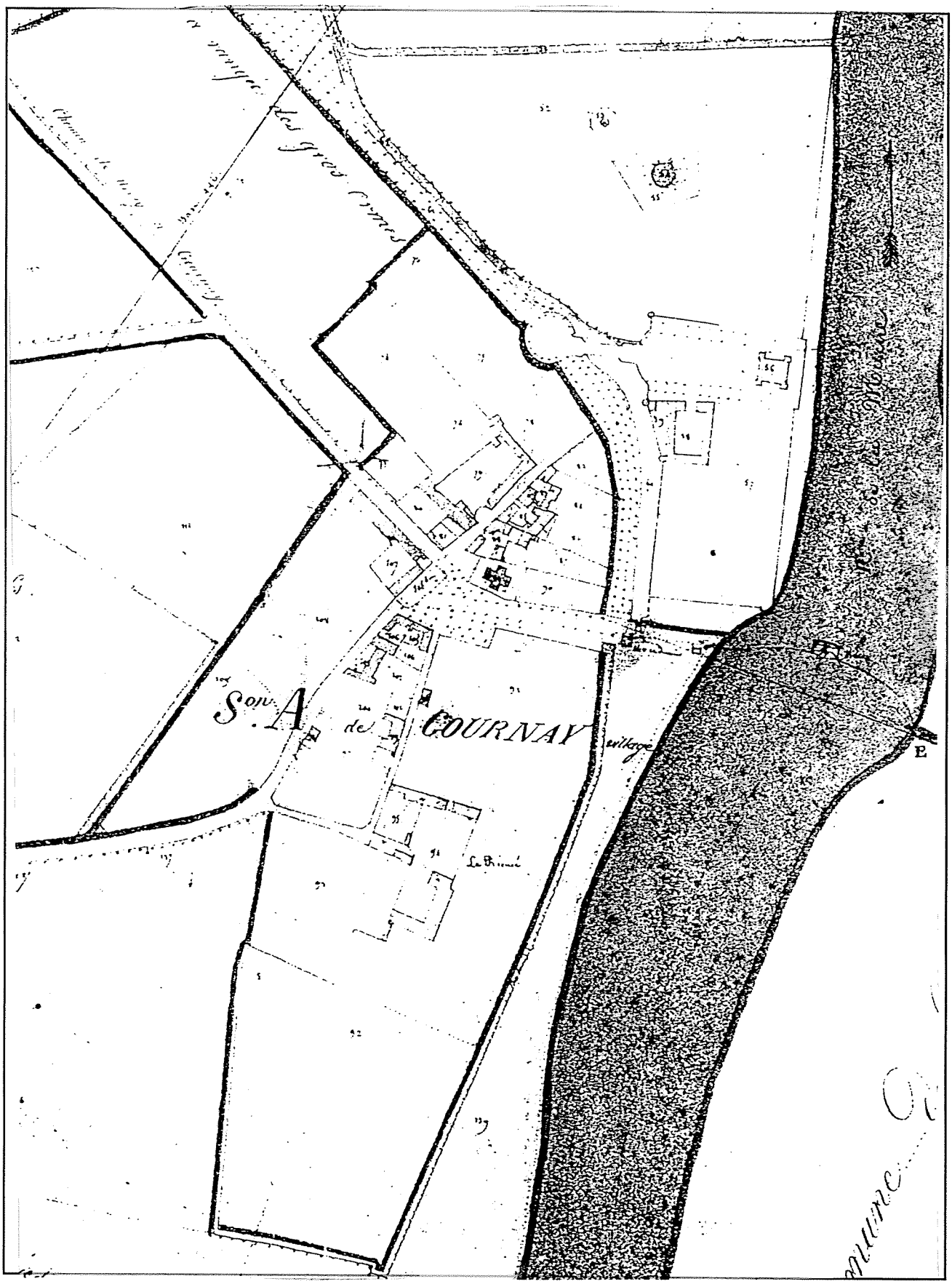

Fig.8
Cadastre 1819.

Département de Seine & Oise;
District de Gonesse.
Commune de Gournay sur Marne.

Plan Géométrique, d'une Ferme ayant appartenu à La Condamnée de Marbœuf, Levé en Exécution de l'Art. 2, de La loi des 1er & 4 Avril. 1793. (vs)

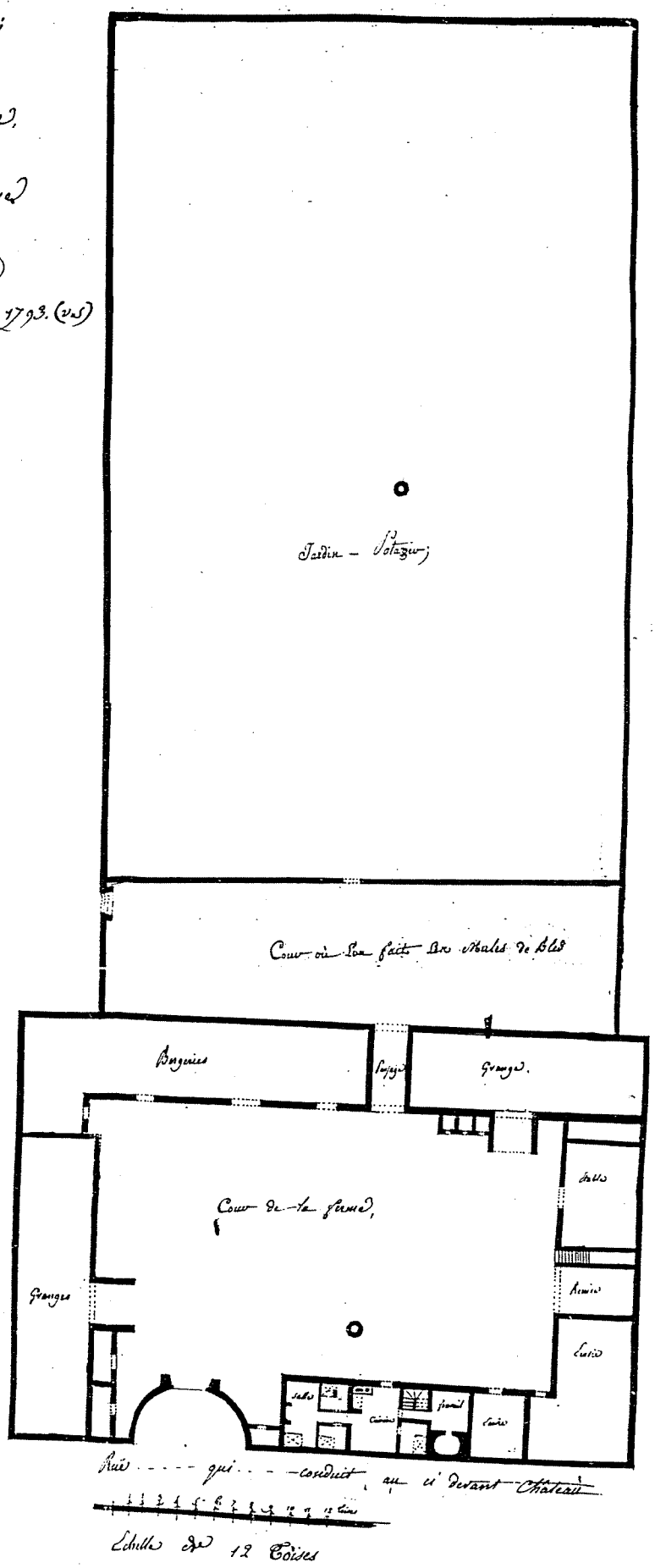

Fig.9
Plan de la ferme, 1793.

la motte de l'ancien château seigneurial et la Marne ». Quant à la seconde, on ne connaît pas avec précision sa date de construction, cependant on peut supposer qu'elle a été bâtie antre 1667 et 1672 pour remplacer celle détruite lors de la construction du château. Cette « grande ferme » était établie sur le « fief de la Grapine dite aussi Blanche Mie » appartenant au sieur Louis Ancelin (fils de Perrette Dufour, la nourrice de Louis XIV). Dépendant de Champs-sur-Marne, la ferme est rattachée à la seigneurie de Gournay en 1777. « Elle avait à l'intérieur de son territoire propre le jardin potager du château. Ce territoire était modeste, neuf arpents au total (3 hectares 80 environ) y compris les bâtiments et cours d'exploitation »[1]. On retrouve une description précise du bâtiment en 1794, la ferme étant devenue bien national à la suite de la condamnation de la Comtesse de Marbeuf, alors propriétaire (Archives Départementales des Yvelines).

Ce centre agricole a fonctionné jusqu'en 1934. Ce fut vers 1900 que les bâtiments de la ferme furent les plus importants. Ils occupaient l'espace entre la rue de la Ferme, le chemin du Pré aux Boeufs (avenue Georges Clémenceau) et le Bras saint Arnoul. L'ensemble comprenait deux cours, la première et la plus ancienne comprenait la Maison du Fermier, les étables, la laiterie, la bergerie; dans la deuxième étaient les écuries, granges, hangars et parcs à bestiaux. A l'heure actuelle, seule la Maison du Fermier, de style briard, marque encore le paysage de Gournay (*Fig.10*).

Fig.10. Cl. Jean-Pierre Elie.
Façade de style briard de la Maison du Fermier.

[1] Serveau 1985 : SERVEAU (Y.) - *La châtellenie de Gournay-sur-Marne de 950 à l'époque moderne*, 1985, 24p.

2.2- Les témoignages archéologiques (Fig.11)

Depuis 1993, la Mission Archéologie est intervenue à plusieurs reprises sur la commune de Gournay-sur-Marne. A ces différentes opérations, il faut ajouter les observations et les collectes de mobilier effectuées par Jacques Guillard, président de la Société Historique de Gournay-sur-Marne, et José Ajot, alors archéologue municipal de la ville de Chelles.

Une présence humaine est ainsi attestée depuis au moins le Néolithique. Pour la période gallo-romaine, l'existence d'une agglomération secondaire dès l'époque augustéenne a pu être mise en évidence. Des traces d'habitat et quelques sépultures sont les seuls vestiges d'une occupation médiévale.

3- Les données de terrain (Fig.12)

Le diagnostic a permis de reconnaître plusieurs murs. Un premier tronçon, de 2,50m de largeur a pu être repéré lors du creusement de la tranchée n°1. Il correspond à la suite du mur de la maison du fermier. Deux autres murs parallèles, orientés est-ouest, distants de 7m et larges de 2m80 et 1m20, ont été observés dans la tranchée n°3. Ils délimitent l'un des bâtiments sud de la ferme, probablement la grange. Ces murs sont constitués de pierres de différentes tailles sans grande unité, liées en partie au plâtre; l'appareillage est de médiocre qualité. La fondation repose sur le substrat géologique. A proximité, la base d'un pilier de fondation a été également identifiée (*Fig.13*). Ces maçonneries n'ont livré aucun élément de datation pertinent.

Au centre de la cour, il a été observé un couloir voûté menant à une cave, d'une largeur interne moyenne de 0,70m. Ce couloir devait mener de la maison à une cave se situant soit sous la cour soit sous l'un des bâtiments sud, probablement les bergeries. Il n'a pas été trouvé d'accès à partir des caves encore existantes.

Les autres tranchées de diagnostic se sont avérées stériles. Le mur délimitant la cour du jardin potager, représenté sur le plan de 1793, n'a pas été identifié.

La démolition de la ferme a rendu possible une meilleure observation des murs (*Fig.15*). Ceux-ci sont constitués de moellons calcaires et siliceux, non assisés, liés au plâtre ou par un mortier, en calcaire coquillier, très friable. Seul l'angle nord-est de la façade se distingue de l'ensemble par l'existence de blocs de parement, d'une largeur de 65cm, présentant des traces de taille. Deux types de taille ont pu être observés, qui révèlent l'usage d'un pic (ou smille) : la taille pointée ou piquée, qui parsème irrégulièrement la face de gros creux de percussion; la taille smillée dont le nombre d'impacts est plus importants et les coups plus réguliers.
Peu de réemploi a été attesté à l 'exception de quelques fragments d'une dalle en calcaire ornée d'un décor incisé avec une inscription. Cette dalle ne nous est pas parvenue entière; elle a été coupée pour son utilisation seconde (*Fig.14*).

Ce diagnostic nous a permis de mieux cerner l'histoire de la ferme et de limiter dans l'espace l'occupation antique.

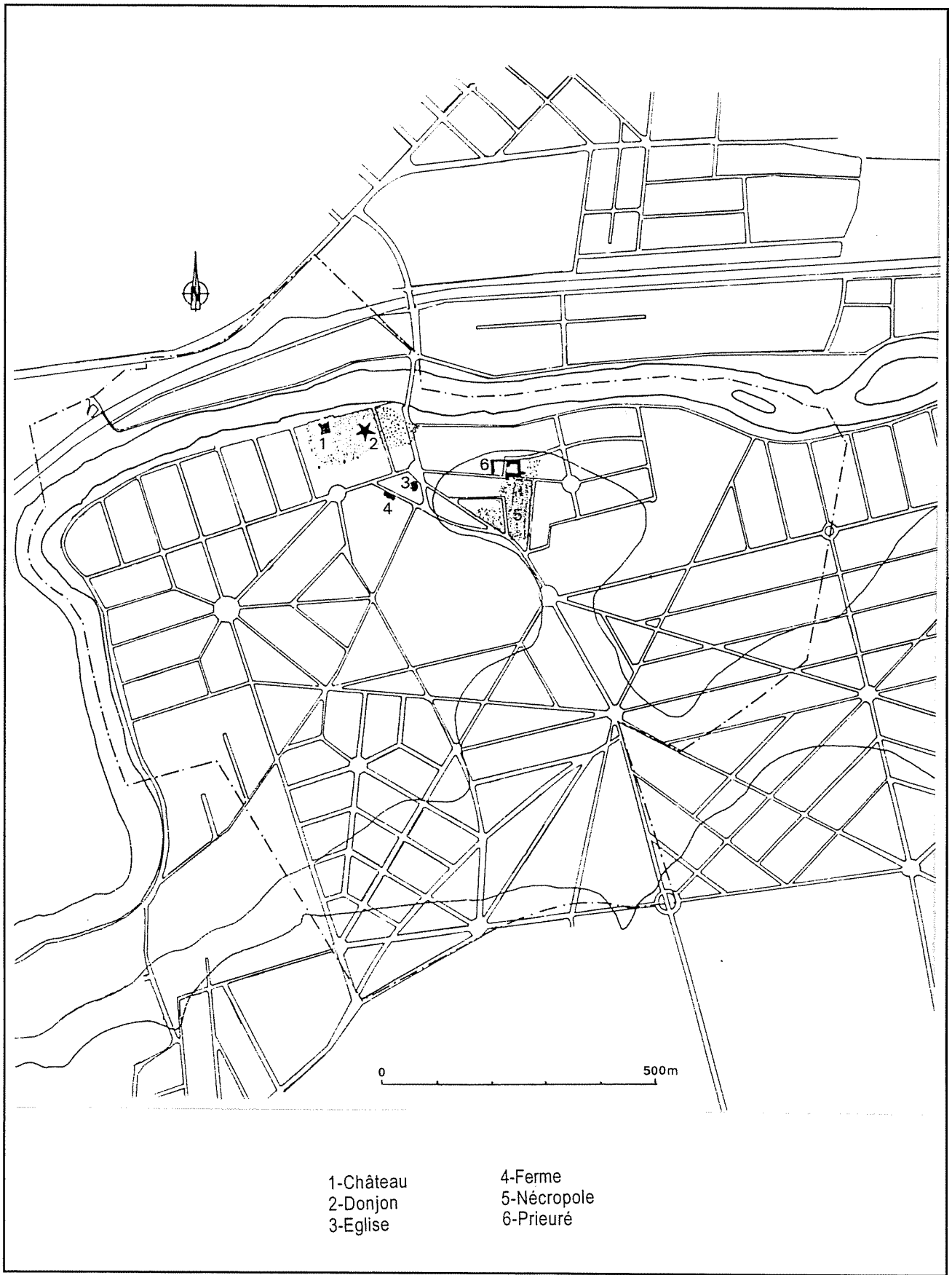

Fig.11
Plan de l'occupation médiévale de Gournay-sur-Marne. Document Ivan Lafarge et Pascal Métrot.

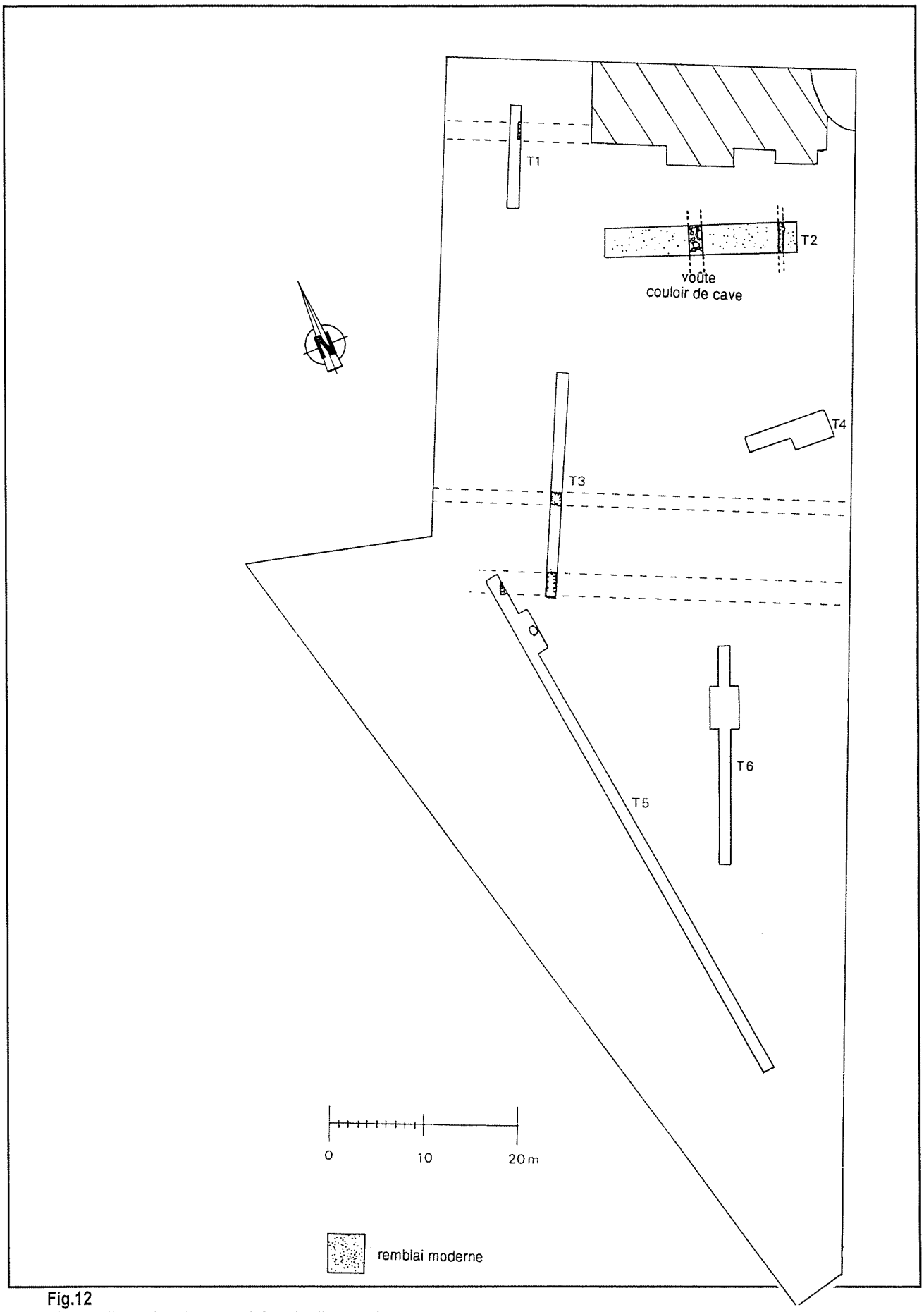

Fig.12
Plan de l'emprise des tranchées de diagnostic.

Fig.13. (à gauche en haut). Cl. Jean-Pierre Elie.
Base d'un pilier de fondation.

Fig.14.(à gauche en bas) Cl. Cristina Gonçalves.
Dalle décorée ayant servie en réemploi.

Fig.15. Cl. Cristina Gonçalves.
Angle nord-est de la façade de la Maison du Fermier en cours de démolition.